



Séance ordinaire
du conseil des
commissaires

Le mercredi 29 août
2018

Levée de la séance :
19 h 55

**Résumé des décisions prises par les membres
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de
Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona
sous la présidence de monsieur David Montminy**

Le conseil des commissaires a adopté le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

Le conseil des commissaires a autorisé la cession des contrats de berlines 903, 904 et 906 de l'entreprise Transport Nadia Lapointe à la compagnie Transport Nadia Lapointe Inc.

Le conseil des commissaires a autorisé le transfert du parcours 14 du contrat de la compagnie Transport Jacques-Cartier Ltée au contrat de la compagnie R. Bouffard & fils inc. et de modifier les clauses afférentes aux contrats et les montants reliés pour les années restantes au contrat.

Le conseil des commissaires a adopté le partage de la rémunération globale des commissaires dont le montant total est établi par décret à 116 053 \$ pour l'année scolaire 2018-2019.

Le conseil des commissaires a autorisé que la totalité du surplus du tournoi de golf, édition 2018, soit affectée de la façon suivante : 12 000 \$ (60 %) pour Portneuf en Forme et 8 000 \$ (40 %) pour le sport étudiant au secondaire.

Monique Delisle,
Directrice générale par intérim

